

Formation professionnelle

Patrimoine de la personne vulnérable



À PROPOS DE LA CURATELAIRE

Fondé par Marie-Josèphe AROD, assistante sociale, notre organisme est destiné depuis son origine à la formation des professionnels du chiffre de la finance et du droit pour la protection du patrimoine de la personne vulnérable et à la prévention de l'abus de faiblesse.

Après avoir dirigé le plus grand centre social de France, Marie-Josèphe AROD a souhaité par cette initiative novatrice participer à abolir les frontières selon elle artificielles dressées entre la gestion du patrimoine et la protection de la personne.

Afin de répondre aux exigences de votre exercice professionnel, vous apprécierez :

- Une offre élaborée par une commission composée de notaires et de spécialistes
- Des programmes de haut niveau élaborés pour répondre à vos problématiques particulières.
- Des solutions pratiques adaptées au quotidien de la profession
- Des formateurs experts et reconnus dans leur domaine
- Des échanges fructueux entre participants
- L'occasion de se retrouver entre professionnels dans un cadre convivial

NOTRE PROJET PEDAGOGIQUE EN QUELQUES LIGNES

Nous vous accompagnons tout au long de votre projet, de la conception au déploiement de votre dispositif formation.

Notre équipe est prête à répondre à vos problématiques les plus complexes pour améliorer, dans la durée, la montée en compétences de chacun de vos collaborateurs.

Notre projet pédagogique s'appuie sur les points suivants :

- Des intervenants spécialistes ou issus du terrain
- Des modules qui allient approches juridiques, sociales, psychologiques et de pratique professionnelle
- Une souplesse dans l'organisation, sur site, à distance ou en hybride
- Une approche opérationnelle fondée sur des mises en situations et études des cas concrets

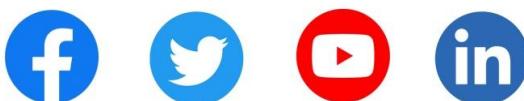
DE NOMBREUX PROJETS A VENIR

Au cours des prochains mois, nous vous proposerons des nouveaux webinaires destinés à la formation continue des avocats et des mandataires judiciaires à la protection des majeurs.

Nous restons à votre disposition pour créer et construire ensemble des programmes dédiés à la gestion des biens d'autrui pour vous accompagner au mieux dans vos missions auprès des publics vulnérables et de leurs familles.

SUIVEZ-NOUS !

Retrouvez nos activités et nos notes d'actualité sur les réseaux sociaux :



0952 275 012
APPEL NON SURTAXÉ

Entourez-vous de spécialistes



LA CURATÉLAIRE
Formation professionnelle
118, boulevard Malesherbes 75017 Paris
Courriel : formation@la-curatelaire.fr
www.la-curatelaire.fr

